

Le feuilleton : mémoires du petit Louis : [suite]

Autor(en): **Sabon, J.-L. / Sabon. L.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **72 (1933)**

Heft 32

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-225374>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

— Je me le reproche encore, monsieur Serviet, sur ma parole, je me le reproche. Mais un homme comme vous, monsieur Serviet, est incapable de se venger de quelqu'un qui lui a fait du mal, il y a si longtemps !

— Je ne dis pas.

— Et puis, c'est peut-être ces ennuis-là qui vous ont porté bonheur. Vous voilà aujourd'hui dans une belle position. Vous pouvez penser : Hein ! quand j'étais jeune, on a vendu mes meubles, et, aujourd'hui, je suis chef de bureau dans une grande compagnie d'assurances !

Serviet sourit.

— Voilà un louis, Rajon, et tâchez de vous débrouiller.

— Je n'ai pas besoin de vous remercier, monsieur Serviet, c'est entre nous à la vie, à la mort.

Serviet lui tendit la main et le reconduisit jusqu'à la porte. Puis il se mit à sa table de travail et tout en fumant une cigarette, fit sur l'instabilité de la fortune et la bizarrerie des destinées humaines, des réflexions qui lui firent agréablement passer le temps jusqu'à l'heure du départ.

Quelques semaines après, Rajon revint. Il avait trouvé un petit emploi, mais son patron était sur le point de faire faillite, et ne payait plus ses employés. Serviet comprit immédiatement le sens de cette histoire. Il lui donna cent sous et lui conseilla le travail.

— Il est bien pénible de commencer, à mon âge, à travailler pour les autres, mais je vais y être obligé. Vous qui avez beaucoup de relations, si vous étiez bien gentil, vous me trouveriez une place, une bonne place, dans un contentieux par exemple.

Serviet promit de s'en occuper et, sous ce prétexte, Rajon vint l'attendre le surlendemain, à la sortie du bureau, sur le trottoir. Il voulut l'entraîner dans un café afin de prendre un verre et le chef, pour l'éviter, fut obligé de lui prêter quinze francs, dont Rajon avait absolument besoin pour solder un compte.

Puis, comme les affaires continuaient à ne pas aller, et que Serviet, d'ailleurs, négligeait de faire des démarches et de lui procurer un emploi, Rajon contracta peu à peu l'habitude de stationner chaque jour devant la porte de l'administration, en attendant la sortie des employés. Serviet commençait à froncer les sourcils dès qu'il l'apercevait, mais il lui était impossible de fuir : il dut, à diverses reprises, lui prêter encore de l'argent, et même le recommander à son propre tailleur pour qu'il lui fit un veston, car le veston de Rajon remontait à l'époque de sa splendeur.

Cependant, une fois, il refusa nettement un louis à l'usurier.

— Vous comprenez, mon cher, je ne puis plus, mes moyens ne me permettent pas... vous êtes arrivé à me devoir pas mal.

— Ce sera le dernier, insista Rajon.

— Impossible, vraiment, tout à fait impossible.

Rajon murmura, piqué :

— C'est comme il vous plaira. Vous êtes le maître n'est-ce pas ? Vous ne me devez rien... mais j'espérais qu'en souvenir de nos relations...

Serviet haussa les épaules et Rajon s'éloigna en mâchonnant :

— Ah ! quand on est tombé dans le malheur, il n'y a plus de camarades !

Serviet se crut définitivement débarrassé, quand il le rencontra huit jours après, au même endroit, la figure souriante. C'était l'heure du départ, et tous les employés s'élevaient en causant et roulant des cigarettes :

— Encore vous, voyons...

— Ah ! cette fois, monsieur Serviet, mes malheurs sont finis, je suis casé...

— Tant mieux, Rajon, tant mieux !

— Seulement, il me faut un petit cautionnement... Si j'avais 100 francs, je toucherais tout de suite 3 ou 400 francs par mois... alors, je me suis dit : monsieur Serviet est là... pour un pareil motif, il ne refusera pas à un ancien...

— Vous êtes fou, hein ? Cent francs ! s'écria Serviet, elle est bonne !

— Vous me refusez, à moi ? fit Rajon stupéfait. Pas possible !...

— Je vous refuse carrément, et je vous prie de me laisser tranquille à l'avenir... au revoir.

Alors, comme d'autres employés s'étaient arrêtés pour écouter la scène, Serviet s'éloigna rapidement. Et Rajon, s'adressant à eux, s'écria :

— Il s'en va ! Il me refuse ! A moi !... Lui... un ami que j'ai obligé plus de cent fois... quand il n'était rien...

Et Serviet, à la suite de cette histoire, ne perdit jamais complètement la réputation d'un homme ingrat et intéressé. A. C.



MEMOIRES DU PETIT LOUIS.

Le maréchal Ney n'ayant pas perdu beaucoup de monde dans son 6e corps, fut chargé de la retraite ; elle commença à midi pour le 69e, qui était tout à fait de l'arrière-garde ; les Russes nous laissèrent tranquilles. Tous les caissons dépourvus de gargousses et de boulets furent abandonnés, faute de chevaux ; on dut laisser aussi les malheureux blessés qui ne purent être placés dans les voitures disponibles ; parmi celles qu'on ne put emmener se trouvait une voiture à deux places, qui servait la nuit de dormeuse à l'Empereur ; les soldats qui la connaissaient trouvaient toutes sortes de prétextes pour s'en approcher et l'examiner. Une compagnie du génie fut chargée de réunir toutes les voitures et tous les véhicules que nous laissons dernière nous chargés des blessés qui l'étaient le plus grièvement. On ne sait si c'était dans l'intention de barrer la route que ce rassemblement fut ordonné, ce qui ne semble pas probable puisque la retraite pouvait s'effectuer sur une ligne présentant au moins une lieue de largeur ; toutefois est-il que nous fûmes bien surpris et stupéfaits d'entendre une détonation formidable, ressemblant à plusieurs coups de tonnerre ; c'étaient les blessés qui sautaient avec le matériel abandonné, mais Dieu seul, l'Empereur et le capitaine du génie surent si cet événement arriva par accident ou par préméditation.

Pendant cette retraite nous finîmes de ravager le pays que nous avions déjà parcouru avant la bataille ; l'eau des étangs ne pouvait nous servir pour faire la soupe, car elle était verte, nauséabonde et infecte, à cause des cadavres des Russes que nous y avions jetés ; nous devons donc la remplacer par la neige fondue.

Après quelques jours de marche nous avions atteint un pays plus épargné, les vivres alors furent distribués ; tout homme reçut son quart de pain. Nous étions tous sales, abîmés, sans souliers, et de plus couverts de vermine, mais malgré cela nous étions toujours gais et dispos, chantant et disant choses plaisantes.

Les cosaques, au nombre de 10.000 cavaliers, nous harcelant sans relâche, Murat dit à ce sujet à l'empereur : « Sire, j'en fais mon affaire, si vous me donnez carte blanche, avec un régiment d'infanterie qui ait fait la campagne d'Égypte, et qui ait soutenu des charges de cavalerie des Mamelucks » ; Napoléon lui donne le 69e. De suite nous prenons l'initiative, nous partons pour Bischoffbourg, vieille Prusse, ville riche que nous pillions de fond en comble, ce qui nous refit sous tous les rapports ; mais il ne nous était plus permis de fermer l'œil ni jour ni nuit, à cause des cosaques qui entraient continuellement en ville, et contre lesquels nous tirions soit par les fenêtres des maisons dans lesquelles nous étions postés. Nous avions bien une brigade de dragons en vedette pour assaillir l'ennemi, mais leurs chevaux étaient si mauvais et glissaient tellement par les 15 à 20 degrés de froid qu'il faisait, qu'ils ne nous étaient d'aucun secours.

En une seule fois, ils furent vengés ; une division de cuirassiers fut placée dans la plaine aux environs de la ville, et les cosaques, ne pouvant faire la différence entre les deux troupes, à cause des manteaux blancs qu'elles avaient toutes deux, ayant fondu sur nos cuirassiers (les croyant dragons), ceux-ci en tuèrent 5000, et s'escrimèrent si bien que pendant huit jours ils en eurent mal aux bras.

L'ordre de battre en retraite arriva peu après, une belle nuit ; à ce moment le froid était si intense, que plus de 500 hommes en ont porté des marques ; pour ma part, j'en souffris peu, sauf que j'eus le talon gauche un peu atteint par la gelée. Le quartier-maître m'avait donné un cheval, que je montai après que je me fus arrangé une selle ; plus tard je vendis ce cheval pour 70 francs, ce qui me fut une heureuse aubaine. A cette époque, j'atteignais mes seize ans et demi ; j'avais une santé de fer, j'étais gai, sobre lors même qu'il y avait profusion, n'aimant pas l'eau-de-vie, ni les femmes ; c'était le cas de m'appliquer le proverbe espagnol : *mirare* et non *toquare*, car je n'avais qu'une seule idée touchant l'amour, qui me portait à ne pas aller au delà du simple regard, quand une femme me plaisait ; aussi est-ce en grande partie à cette façon de quitter la table de Cupidon avec un fort appétit, que j'avais l'apanage d'une santé florissante. Je restai jusqu'à l'âge de vingt ans en possession de ce sentiment, qui me faisait m'éloigner de cette sensualité animale, dont je voyais les effets si fatals à mes jeunes camarades du régiment ; il me semblait que la possession d'une femme m'enlèverait le prestige, la poésie dont je me plaisais à la voir entourée par mon imagination. Certes, l'on me bafouait pour cela, mais j'en riais ; si je résistais, c'est que mon tempérament et mes goûts m'y portaient, et la preuve, c'est que je conservai les mêmes idées à l'égard de l'amour jusqu'à l'âge que j'ai dit, à Madrid. J'avais aussi une certaine coquetterie au sujet de mes belles couleurs que j'aurais perdues, et de mes dents qui seraient devenues jaunes et laides, choses que l'on pourrait traiter de fadaïses, mais, je le répète, cela entraînait dans mes goûts ; et lorsque j'ai su ce que c'était, j'ai trouvé que j'avais bien fait d'en user si tard. Par contre, la musique me séduisait bien autrement, et j'avais pour elle une passion véritable ; cet art pur, mélancolique et poétique me devenait de jour en jour plus nécessaire, et les illusions célestes qu'elle vous prête avaient de jour en jour plus de charmes pour moi. Plusieurs de mes camarades me donnèrent raison de ma préférence ; quelques dames dans les logements que je fis essayèrent de me faire dévier de mes idées, mais aucune n'y réussit. Je fréquentais plusieurs salons qui m'étaient ouverts, et j'étais l'objet de leurs conversations, une grande timidité leur inspirait certains sarcasmes, et je dus supporter différents épigrammes, lorsqu'elles virent les sentiments que j'avais à l'égard du sexe. Le petit Louis, dont mes camarades contenaient l'histoire à qui voulait l'entendre, faisait malgré cela des jaloux à peu de frais et sans prétentions. Une autre chose encore : je m'aimais avant tout, sans être un Narcisse pourtant, car la risée et le ridicule ne m'auraient pas manqué.

(A suivre).

J.-L. Sabon.

Rafraichir sans débilitier...

Telle est la qualité du „DIABLERETS“ à l'eau, avec ou sans adjonction de cassis, citronnelle ou grenadine.

AU TROUSSEAU MODERNE

L. BROUSOZ

MORGES

La maison de confiance qui peut être recommandée

Pour l'adresse : J. Bron, édit.

Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.